

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 francs par an.
» » » 14 » » six mois.
» » » 7 50 » » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE, BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITE BULLIER et C^{ie}, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

Roubaix, 16 février 1865.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

S. M. L'EMPEREUR,

À l'ouverture de la Session législative,

le 15 février 1865, à une heure.

Messieurs les Sénateurs,
Messieurs les Députés.

À l'époque de votre dernière réunion, j'espérais voir applanir par un congrès les difficultés qui menaçaient le repos de l'Europe; il en a été autrement, je le regrette, car l'épée tranche souvent les questions sans les résoudre et la seule base d'une paix durable est la satisfaction donnée par l'accord des souverains aux véritables intérêts des peuples.

En présence du conflit qui a surgi sur les bords de la Baltique, mon gouvernement, partagé entre ses sympathies pour le Danemark et son bon vouloir pour l'Allemagne, a observé la plus stricte neutralité. Appelé, dans une conférence, à émettre son avis, il s'est borné à faire valoir le principe des nationalités et le droit des populations d'être consultées sur leur sort. Notre langage conforme à l'attitude de réserve que nous entendions garder a été modéré et amical envers les deux parties.

Dans le midi de l'Europe, l'action de la France devait s'exercer plus résolument. J'ai voulu rendre possible la solution d'un difficile problème. La convention du 15 septembre, dégagée d'interprétations passionnées, consacrant deux grands principes : l'affermissement du nouveau royaume d'Italie et l'indépendance du Saint-Siège. L'état provisoire et précaire qui excitait tant d'alarmes va dispa-

raître. Ce ne sont plus les membres épars de la patrie italienne cherchant à se rattacher par de faibles liens à un petit état situé au pied des Alpes, c'est un grand pays, qui, s'élevant au-dessus des préjugés locaux et méprisant des excitations, irréflectives transporte hardiment au cœur de la péninsule sa capitale et la place au milieu des Apennins comme une citadelle imprenable.

Par cet acte de patriotisme, l'Italie se constitue définitivement et se concilie en même temps avec la catholicité; elle s'engage à respecter l'indépendance du St.-Siège, à protéger les frontières, des États romains et nous permet ainsi de retirer nos troupes. Le territoire pontifical, efficacement garanti, se trouve placé sous la sauvegarde d'un traité qui lie solennellement les deux gouvernements. La Convention n'est donc pas une arme de guerre, mais une œuvre de paix et de conciliation.

Au Mexique, le nouveau trône se consolide, le pays se pacifie, ses immenses ressources se développent; heureux effet de la valeur de nos soldats du bon sens de la population mexicaine, de l'intelligence et de l'énergie du souverain!

Au Japon, notre marine, unie à celle de l'Angleterre, de la Hollande et des États-Unis a donné une nouvelle preuve de ce qu'elle peut et saifaire.

En Afrique, une insurrection subite est venue troubler la sécurité de nos possessions et montrer combien certaines tribus sont encore ignorantes et de notre force et de nos intentions bienveillantes. C'est au moment où, par un esprit de généreuse justice la France assurait la propriété du sol à la population arabe; où, par des mesures libérales nous tâchons de faire comprendre à ce peuple abusé que, loin de l'opprimer, nous voulions l'appeler aux bienfaits de la civilisation; c'est à ce moment dis-je, qu'é-

garés par le fanatisme religieux, les arabes voisins du désert ont levé l'étendard de la révolte. Malgré les difficultés des lieux et la rigueur de la saison, notre armée, conduite avec habileté, a eu bientôt raison de l'insurrection; et après le combat aucune repression sanglante aucune sévérité inutile n'a attristé la victoire. Le zèle du chef expérimenté placé à la tête de l'Algérie, l'unité du commandement rétablie, la constatation des généreux desseins de la France, tout concourra, je l'espère, à prévenir le retour de semblables désordres.

Ainsi toutes nos expéditions touchent à leur fin: Nos troupes de terre ont évacué la Chine; la marine suffit à maintenir nos établissements de Cochinchine; notre armée d'Afrique va être réduite, celle du Mexique rentre déjà en France; la garnison de Rome reviendra bientôt, et en fermant le temple de la guerre nous pourrions avec fierté, inscrire sur un nouvel arc de triomphe ces mots: A la gloire des armées françaises, pour les victoires remportées en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique.

Livrons-nous sans inquiétude aux travaux de la paix. L'intervalle des sessions est employé à rechercher les moyens d'augmenter le bien-être moral et matériel du peuple, et toute idée utile et vraie est sûre d'être accueillie par moi et adoptée par vous. Examinons donc ensemble les mesures propres à accroître la prospérité de l'Empire.

La religion et l'instruction publique sont l'objet de mes constantes préoccupations. Tous les cultes jouissent d'une égale liberté; le clergé catholique exerce, même en dehors de son ministère, une légitime influence; par la loi de l'enseignement, il concourt à l'éducation de la jeunesse; par la loi électorale il peut entrer dans les conseils publics; par la constitution, il siège au Sénat.

Mais, plus nous l'entourons de considération et de déférence, plus nous comptons qu'il respectera les lois fondamentales de l'Etat. Il est de mon devoir de maintenir intacts, les droits du pouvoir civil que depuis St-Louis aucun souverain en France n'a jamais abandonné.

Le développement de l'instruction publique mérite votre sollicitude. Dans le pays du suffrage universel, tout citoyen doit savoir lire et écrire. Un projet de loi vous sera présenté pour propager de plus en plus l'instruction primaire.

Je m'efforce tous les ans de diminuer les entraves qui s'opposent depuis si longtemps en France à la libre expansion de l'initiative individuelle. Par la loi sur les coalitions votée l'année dernière, ceux qui travaillent comme ceux qui font travailler ont appris à vider entre eux leurs différends sans compter toujours sur l'intervention du gouvernement, impuissant à régler les rapports si variables entre l'offre et la demande. Aujourd'hui, de nouveaux projets auront pour but de laisser une liberté plus grande aux associations commerciales et de décharger la responsabilité, toujours illusoire, de l'administration. J'ai tenu à détruire tous les obstacles qui s'opposaient à la création de sociétés destinées à améliorer la condition des classes ouvrières. En permettant l'établissement de ces sociétés sans abandonner les garanties de la sécurité publique nous faciliterons une utile expérience.

Le conseil d'Etat a étudié avec soin une loi qui tend à donner aux conseils municipaux et généraux de plus grandes attributions. Les communes et les départements seront appelés ainsi à traiter eux-mêmes leurs affaires, qui, décidées sur place, seront plus promptement résolues. Cette réforme complétera l'ensemble des dispositions prises pour simplifier ou

supprimer des règlements minutieux qui compliquaient inutilement les rouages de l'administration.

La liberté commerciale inaugurée par le traité avec l'Angleterre s'est étendue à nos relations avec l'Allemagne, la Suisse, et le royaume-uni de Suède et de Norvège. Les mêmes principes devaient naturellement s'appliquer à l'industrie des transports maritimes. Une loi s'étudie pour établir sur mer la concurrence qui seule excite le progrès.

Enfin, l'achèvement rapide de nos chemins de fer, de nos canaux, de nos routes est le complément obligé des améliorations commencées. Nous accomplissons cette année une partie de notre tâche, en provoquant les entreprises particulières, ou en affectant aux travaux publics les ressources de l'Etat, sans compromettre la bonne économie de nos finances et sans avoir recours au crédit.

La facilité des communications à l'intérieur comme à l'extérieur, active les échanges, stimule l'industrie et prévient la trop grande rareté ou la trop grande abondance des produits dont les effets sont nuisibles, tour à tour, soit aux consommateurs, soit aux producteurs. Plus notre marine marchande prendra d'extension, plus les transports seront faciles moins on aura à se plaindre de ces brusques changements dans les prix des denrées de première nécessité.

C'est ainsi que nous pourrions conjurer le malaise partiel qui atteint aujourd'hui l'agriculture. Quelques-uns attribuent cette souffrance momentanée à la suppression de l'échelle mobile; ils oublient qu'en 1851, lorsque existait, l'avilissement du prix des céréales, était bien plus considérable, et que, cette année même, les exportations de blé dépassent de beaucoup les importations.

C'est, au contraire grâce à une législation libérale, grâce à l'impulsion

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 17 FEVRIER 1865.

N° 18

RAYMOND D'ARMENTIÈRES,

PAR

LA VICOMTESSE DE LEROUY.

CHAPITRE XII.

(Suite)

Lorsque M^{lle} Erneville s'arrêta, elle était haletante, échauffée, mais souriante et l'œil radieux. Tel était sur elle l'effet salutaire de la musique. Après avoir exhalé en notes rapides et bruyantes les mouvements impétueux, les cris passionnés de son âme, elle se sentait soulagée, rassérénée. Son piano était le seul

Reproduction interdite. — Voir le Journal de Roubaix du 15 février.

ami qui reçut la confiance de ses joies, de ses douleurs, de son amour, de ses haines, de ses colères. Car tout cela vivait, brûlait et fermentait en elle tour à tour, et si sa nature bouillante avait un impérieux besoin d'épanchement, d'un autre côté, sa fierté excessive l'empêchait souvent de tout dire, même à Raymond.

« Etes-vous content ? demanda-t-elle en se tournant vers lui avec un sourire d'une grâce enivrante.

— Admirable enchanteresse comme toujours ! s'écria-t-il, moins occupé de son jeu que de son éblouissante beauté.

Elle le remercia par un nouveau sourire plus aimable encore. Un instant après, il témoigna le désir d'entendre une mélodie simple et touchante qu'elle avait déchiffrée devant lui quelques jours auparavant. Elle fronça le sourcil.

« Vous n'êtes pas galant, mon cher duc. A une femme qui vient d'improviser, demande-t-on de la musique d'un compositeur quelconque, fût-il de premier ordre ? Et choisit-on, comme pour critiquer son genre, un genre tout différent ? Non, je ne jouerai pas ce morceau ; d'abord il est monotone, fastidieux, ensuite je n'en puis plus, enfin et surtout je veux vous punir. »

Elle ferma le piano et se jeta dans un fauteuil au coin du feu. Raymond, un peu décontenancé, ne savait trop que dire. Clotilde aurait-elle lu dans sa pensée ? Mais elle, le voyant taciturne, elle réfléchit que peut-être elle l'avait blessé dans ses sentiments de fils, et elle déploya toutes ses séductions pour le ramener.

Tantôt spirituelle et mutine, tantôt caressante et presque attendrie, tantôt sérieuse, elle le tint deux heures durant sous le charme de la plus irresistible et qu'elle et parvint à effacer de son esprit, au moins momentanément, les impressions toutes différentes qu'il avait apportées chez elle.

Le lendemain, un dîner d'affaires réunissait à la table de M. Erneville des princes de la finance et des membres de la haute aristocratie. Présenté par l'amphitryon comme son futur gendre, le duc d'Armentières reçut des convives l'accueil le plus flatteur. Tous ces messieurs avaient leurs raisons pour ne pas vouloir déplaire au puissant capitaliste. Ils l'accablaient de compliments, fondés peut-être, mais dans tous les cas fort exagérés, sur la somptuosité de sa maison, l'élegance et le bon goût de ses ameublements, la splendide ordonnance du repas. Ils avaient pour Clotilde des galanteries, des attentions, des flatteries qui impatientaient le duc et lui faisaient pitié. Elle, elle trônait au milieu d'eux, comme une reine, richement parée, fière et souriante, heureuse de faire les honneurs de la maison paternelle à des grands seigneurs dont elle serait bientôt l'égale.

On parla donc affaires à ce dîner ; on en parla même beaucoup trop au gré de Raymond. Ce fut pour lui l'occasion d'une étude à laquelle il se livra avec une curiosité mêlée d'étonnement et de dégoût. Seul désintéressé dans la question, seul en état, conséquemment, de juger avec une entière liberté d'esprit, il n'eut pas de peine à saisir les finesses et les réticences de ces hommes qui tous affichaient le désintéressement et la fran-

chise, mais dont chacun se défilait et se tenait sur ses gardes. On faisait de la diplomatie, on avait peur de se compromettre en s'avancant trop. L'aristocratie montrait une réserve mi-hautaine, mi-embarrassée. La finance était arrogante jusque dans son apparente souplesse, car elle sentait de son côté la force, c'est-à-dire l'argent, et de plus, l'habileté et l'expérience de ces sortes d'affaires.

Celle que l'on débattait fut conclue. Des comtes et des marquis consentirent à prêter le prestige de leurs noms à une entreprise naissante. En échange, on leur assura de grasses sinécures. Le grand arbitre de tout cela fut M. Erneville. Chacun en passa par où il voulut ; ses propositions, présentées avec un aplomb déguisé sous une politesse obséquieuse, s'imposèrent comme des ordres. Sa richesse, ses caprices, le brillant succès de toutes ses opérations lui assuraient une grande influence. Ses invités partis il demeura triomphant, flatté dans son amour propre d'amphitryon dans son orgueil paternel, dans la haute idée qu'il concevait de plus en plus de ses talents et de sa position comme sommité financière.

Sa bonne humeur contrastait avec l'air morose de Raymond. Le duc était froissé dans sa fierté de caractère et de race. Il ne pardonnait pas à ces nobles qui venaient à son avis, d'humilier leurs parchemins devant la toute-puissance de l'or. Clotilde le querrela sur sa maussaderie, il n'en déguisa point la cause. M. Erneville se mit à rire.

« Quoi ! mon cher duc, en êtes-vous encore là ? Je vous trouve bien arriéré. A notre époque, la noblesse ne croit plus

déroger en se mêlant à des entreprises industrielles et à des spéculations financières. Le marché que nous venons de conclure n'a rien de déloyal. Il ressemble à tant d'autres. Ces grands seigneurs avaient besoin de nous, comme nous avions besoin d'eux. Ils connaissaient nos motifs, et nous les leurs; personne n'a été dupe. Au contraire, nous faisons tous une affaire superbe, et vous en profiterez, M. mon gendre ! »

Raymond fronça le sourcil, et sa joue s'empourpra. Toute allusion à la fortune de Clotilde l'affectait péniblement. Et M. Erneville, qui n'avait pas même l'idée d'une susceptibilité pareille, en laissait souvent échapper, de ces allusions-là, sans arrière-pensée, sans intention de blesser le duc ni de lui faire sentir une supériorité quelconque, uniquement par l'effet de la profonde et exubérante satisfaction que lui causaient sa grande richesse et la conscience d'en avoir été lui-même l'artisan. M. d'Armentières faisait alors ce qu'il fit en cette circonstance : il se taisait. Mais il gardait au fond du cœur une sourde irritation, un sentiment de honte et de colère.

Ce soir-là encore, en se séparant, le capitaliste et le duc se disaient, chacun de son côté : « Cet homme-là et moi, nous ne nous entendrons jamais. »

En effet, ils n'étaient pas nés pour se comprendre. Aussi l'une des grandes contrariétés de Raymond était-elle la perspective d'habiter la maison de son beau-père. Clotilde lui avait dit :

« A quoi serviraient donc les splendides embellissements de cet immense